

CAUSERIE AGRICOLE

Culture du colza ou " chou navet "

Quoique les cultivateurs aient à leur disposition les moyens de conserver le blé-d'Inde comme plante fourragère pour la provision d'hiver des bestiaux, il importe d'utiliser d'autres plantes qui pourraient être semées pour une deuxième récolte, afin de les donner comme ration aux bestiaux pendant les mois d'octobre et de novembre, économisant par là les plantes fourragères alors en réserve pour l'hivernement des bestiaux. Cette nourriture supplémentaire aurait encore pour effet de ménager les prairies et les pâturages, en y laissant les animaux pâturer moins longtemps à l'automne.

Le chou navet est une plante qui peut être facilement cultivée, et elle pourrait même servir d'excellent pâturage aux bestiaux à l'automne.

Le chou-navet fournit aux animaux ses racines et ses feuilles. Cette plante peut subir, sans altération, les plus grands froids. La végétation se fait lentement d'abord, mais ensuite elle acquiert une grande vigueur ; c'est dans cette dernière condition qu'il y a abondance de plantes fourragères. Lorsque le chou-navet est semé en rang, le cultivateur peut obtenir un rendement moyen de dix tonnes à l'arpent ; récolté dans les conditions les plus favorables on peut obtenir un rendement de vingt tonnes à l'arpent.

La culture du chou navet peut avantageusement remplacer une prairie ou un pâturage qui seraient infestés de mauvaises herbes. Le sol qui lui convient est celui que généralement l'on destine à la culture des navets et du blé-d'Inde. Un sol sablonneux lui serait avantageux, pourvu toutefois qu'il soit bien engraisé. Sur un sol glaiseux la levée des plants se ferait trop difficilement, surtout s'il advenait une sécheresse immédiatement après la semence de cette plante.

Une terre intermédiaire, légère et grasse, c'est-à-dire la meilleure terre à blé, est ce qui convient le mieux au chou-navet. Cette terre doit avoir une certaine profondeur, être bien labourée et fortement fumée.

Le terrain destiné à la culture du chou-navet doit être choisi dans le voisinage de la maison, afin de pouvoir surveiller avec plus de régularité les opérations qu'il exige ; il faut d'autant plus le fumer qu'il est plus maigre par sa nature et plus épuisé par les récoltes précédentes. La surface du terrain doit être

rendue aussi unie que possible au moyen de la herse et du rouleau, puis divisée en planches de quatre à cinq pieds séparées par des sentiers d'un pied.

Dans un sol où l'on aurait enfoui préalablement des engrais en vert, par conséquent serait riche en humus, le chou-navet pourrait être d'une grande vigueur et par conséquent d'une bonne qualité.

Les marais mis à l'état de culture par le drainage pourraient produire avec le plus grand avantage le chou-navet. Cette plante vient très bien dans un sol humide, friable et contenant une forte proportion d'humus.

La place que le chou navet doit occuper dans la rotation dépend nécessairement de plusieurs conditions : l'usage qui doit être fait de cette plante soit pour la graine, soit comme plante potagère pour l'alimentation des bestiaux ou comme pâturage, soit encore par la nature de la rotation.

Comme toutes les plantes soumises à différentes manipulations, telles que le sarclage, le rechaussage, etc., le chou navet doit être semé en sillons et comme récolte nettoiyante ; pour cette raison, il doit venir avec une récolte qui aurait laissé sur le champ quantité de mauvaises herbes.

Suivant l'ordre de rotation établi sur la ferme, on devra le faire venir après une récolte de grain qui sera immédiatement suivie d'une autre récolte de grains avec laquelle on sème à la fois des graines de plantes fourragères, telles que mil, trèfle, etc. Le chou navet pourra succéder avantageusement à une récolte de seigle qui aurait été utilisée comme plante à être ensilée et qui pour cela aura été coupée au moment de sa floraison. La récolte du seigle ainsi enlevée laissera nécessairement au chou navet le temps de parcourir toutes les phases de sa végétation du moment de la semence jusqu'au mois d'octobre alors que les feuilles pourraient être données comme nourriture aux bestiaux.

Les moyettes pour les céréales

Les moyettes ont pour but de soustraire à un soleil ardent les plantes des céréales coupées avant leur maturité complète. Par l'effet d'une maturité moins précipitée, les plantes des céréales mises en moyettes perfectionnent mieux leur grain que si elles fussent restées sur pied jusqu'à l'entière maturité du grain. C'est donc une opération indispensable que le cultivateur ne doit pas négliger.

La mise en moyettes peut s'appliquer utilement à la récolte de la plupart des plantes, et elles conviennent plus particulièrement au blé et à l'avoine.